

EDITO

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE AU THEIL DE BRETAGNE
Tel que l'exprime Franck RIESTER, Ministre de la Culture, le patrimoine est notre fierté, il est nos racines, il est le témoin du génie bâtisseur qui depuis des siècles s'exprime dans notre pays.

Notre commune bénéficie de lieux chargés d'histoire et nous vous invitons à les découvrir ou redécouvrir lors des journées du patrimoine qui auront lieu les **samedi 14 et dimanche 15 septembre** au Theil de Bretagne.

A cette occasion, il vous sera présenté le **parcours historique** « témoin de l'histoire » dans le centre bourg, créé par la commission communication. Tirées d'une collection d'anciennes cartes postales, les photos des pupitres sont commentées, dévoilant ainsi certaines facettes de l'histoire du Theil de Bretagne trop souvent oubliées.

Voici le programme :

Samedi 14 septembre 2019 : de 14h à 18h00 : Exposition de costumes religieux à l'Eglise Saint Maimboeuf, (re) découverte des 6 vitraux patriotiques, réalisés par Edouard Mahé

A partir de 16h00 : Rendez-vous place de l'église pour la découverte du Parcours historique

A 18h30 : Concert du Groupe Vocal La Musarde, le Theil de Bretagne à la Chapelle de Beauvais

De 14h à 18h00 : Biblio'Theil : Exposition Eaux et Rivières « Jardiner au naturel » en lien avec les nouvelles pratiques zéro phyto

Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019 : De 9h à 18h00 : ouverture de la Chapelle de Beauvais, inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 2013. Des fiches explicatives seront à disposition du public.

Nous vous souhaitons d'agréables Journées du Patrimoine,

Geneviève Ferré

FOCUS SUR LA PETITION CONCERNANT LE SECTEUR DE LA HUBERDIERE

Un collectif s'est constitué pour contester un projet de lotissement comportant 9 lots jouxtant l'Allée des Tilleuls et du Clos de la Motte.

La procédure en bonne et due forme concernant la faisabilité de ce projet a été validé par les différents services de l'Etat et rien ne s'oppose à sa réalisation avec une connexion Allée des Tilleuls.

Suite à cette contestation et afin de fluidifier la circulation des 9 maisons, le Conseil Municipal a de nouveau délibéré pour ouvrir l'accès du Clos de la Motte,

Les riverains, de ce nouveau lotissement qui doit voir le jour, manifestent leur désaccord pour 2 dessertes sur leur lotissement respectif Allée des Tilleuls et Clos de la Motte, invoquant pour motif : *la sécurité des habitants.*

La population a été sollicitée par ce collectif pour signer une pétition avec des arguments erronés ayant trait à un projet potentiel de 150 logements.

Il faut savoir que la réglementation d'urbanisme (schéma de cohérence territorial) impose 15 à 17 lots l'hectare, ce **qui n'est par conséquent pas réalisable sur ce secteur.**

Au vu de tous ses éléments, la commune a bien pris en considération leurs craintes. Elle sera autant faire se peut, attentive et vigilante à la sécurité des habitants.

Ainsi, les services de l'Etat proposent de nous conseiller sur les conditions de sécurité à mettre en place. La DDTM (direction départementale de la terre et de la mer) préconise même des connexions entre lotissements.

Pour procéder au changement des 2 dessertes sur le lotissement de l'Allée des Tilleuls et du Clos de Motte **une enquête publique sera ouverte.**

Un registre sera mis à disposition du public à partir du 9 septembre. Ensuite le bilan de concertation sera soumis au Conseil Municipal avec délibération.

J'invite donc la population à venir consulter le registre afin d'émettre leurs observations.

Sachant que l'équipe municipale a été élue démocratiquement, je voudrais rappeler à tout un chacun que les élus oeuvrent et agissent avec pragmatisme pour l'intérêt collectif de la commune et méritent donc considération.

Par conséquent, je n'accepte pas qu'à ce titre leur probité soit remise en cause pour des faits injustifiés affectant le bien vivre ensemble.

Marie Annick Boué, Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal, **lundi 9 septembre 2019 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

AVIS : MODIFICATION SIMPLIFIEE n° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Mise à disposition du public

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, envisage de procéder à une modification simplifiée du PLU portant sur la modification de l'OAP de la Huberdière en ce qui concerne les accès du secteur, en autorisant la desserte routière par l'Allée du Clos de la Motte (dans les 2 sens), l'accès par l'Allée des Tilleuls restant identique à l'OAP approuvée.

Le dossier relatif à cette modification simplifiée est mis à disposition du public à compter du **9 septembre 2019 jusqu'au 9 octobre 2019** inclus, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public. Toutes les observations du public pourront être consignées sur un registre.

RENTREE SCOLAIRE

Lundi 2 septembre 2019 : 9 h pour l'Ecole Publique, 2 bd de la Gare et 8 h 45, pour l'Ecole Privée, 3 rue Robert Bellanger.
Garderie à partir 7h15, lieu : complexe polyvalent, entrée place de la Mairie. Le soir, jusqu'à 19h15.

RESTAURANT SCOLAIRE

Samedi 7 septembre 2019 de 10h à 12h00

Visite salles de restaurant et lieu de préparation des repas, à l'attention des nouvelles familles dont les enfants sont inscrits au Restaurant Scolaire, organisée par la responsable du service ainsi que les membres de la commission Vie Scolaire.

2eme FORUM DES ASSOCIATIONS samedi 31 AOUT 2019

De 10h à 13h - salle communale

Comme annoncé dans Infos Le Theil de juillet, 17 associations theillaises et sportives des communes voisines vous accueilleront de 10h à 13h à la salle communale. L'association ACCRET et les Sapeurs Pompiers de Retiers se joindront à eux.

AVIS

L'entreprise HEUDES va procéder prochainement au débroussaillage des talus et fossés en campagne. Merci de matérialiser ou de nettoyer autour de vos sorties de tuyaux aux fossés afin d'éviter toutes dégradations.

Jean-Louis COCAULT

ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU CLOS SAINT HUBERT

Suite à la suppression de 4 mâts pour cause de vétusté, et en attendant leurs remplacements, l'éclairage public ne sera pas assuré dans sa continuité rue du Clos Saint Hubert. Nous nous excusons pour cette gêne occasionnée.

Jean-Louis COCAULT

CIVISME

Jardinage et bricolage : l'emploi d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises comme des tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc, est interdit tous les jours en semaine de 20h à 8h. Par respect du voisinage, ce même emploi est à proscrire les dimanches et jours fériés.

RANDONNÉE GOURMANDE

Dimanche 1^{er} septembre 13h45 – Le Theil de Bretagne
L'Association Aide au Développement du Burkina Faso de Retiers propose une randonnée pédestre gourmande (6.5 kms et 8.6 kms). Stade A. Hoisnard. Participation minimum 5€/pers. Inscription conseillée : D. Bougeard 06 88 83 67 24 – C. Morel 06 27 33 08 90

BIBLIO'THEIL

C'est la rentrée ! « Une p'tite histoire passait par là » :
le **vendredi 20 septembre 2019 à 10h00**. Nous vous proposons une séance en musique pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.
«La tête dans les histoires» : le **vendredi 20 septembre 2019 à 17h30** Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent.
Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. Contact : 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

A FOND LA GYM

Vous proposez 2 créneaux horaires pour faire du sport au Theil-de-Bretagne : le **mardi de 14 à 15h** ou le **jeudi de 19h30 à 20h30**. La cotisation est de 90 € l'année ; nous proposons aussi des cours ponctuels à 3,5 € la séance.
C'est dans le sport santé que vous trouverez l'alliance du bien-fait pour le corps comme pour l'esprit !
Venez nous rejoindre : Laurence BOUSSIN 06 63 73 66 32

L'ATELIER FLORAL

Inscriptions saison 2019-2020

Reprise des cours le mardi 10 septembre 2019.
Thème « Arc en ciel ». Cours animés par Nathalie Hupel un mardi par mois, soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30 salle André Hoisnard (terrain des sports). Cotisation : 55 €.
Renseignement & inscription : Martine Savouré – Présidente : 02 99 47 76 87. Christèle Thomas : Trésorière : 02 99 47 76 35 ou par mail : atelierfloral.leteil@gmail.com

TOUT LE THEIL A VELO - Dimanche 8 septembre

Circuits vélo et marche accessibles à tous. Venez en famille ! RDV 14h place de l'Église. Organisé par le Comité des fêtes.

AGENDA SEPTEMBRE

Samedi 14 : Concours de palets – ETEC – Essé Le Theil football – Stade A. Hoisnard—14h30
Mardi 17 : Repas Club de la Joie, 12h30 Restaurant Le Theillais

MICRO CRECHE COCCINELLE

La halte garderie « Coccinelle » de Marcellé-Robert devient micro crèche. Renseignements au 02.99.43.66.88

RE-OUVERTURE de la LIGNE SNCF

Les travaux de rénovation de la ligne SNCF sont terminés. Ré-ouverture de la ligne début septembre. Horaires disponibles sur le site internet ou à la Mairie.

ATELIER CUISINE à RETIERS

Six jeudis dans l'année, l'association CSF propose un atelier cuisine de 19h à 22h30, animé par des cuisiniers professionnels dans les locaux de Croc'Vacances.
Inscription et renseignements : 06.03.51.21.63 (Babeth Lefilleul) et lors de l'AG de la CSF le 8 octobre.

ATELIER « Respire et Marche »

Proposés dans le cadre du Programme Territorial d'Actions de Prévention de la Perte d'Autonomie 2019 sur le Pays des Portes de Bretagne et mis en œuvre par le Clic de la Roche aux Fées et le Clic de Vitre Portes de Bretagne.
Programme ludique, pratiqué en extérieur, associant marche synchronique, étirements doux, exercices d'équilibre, de cohérence cardiaque, de sophrologie et jeux de mémoire, pour un bon maintien des capacités physiques et mentales !
Inscriptions : jeudi 12/09 à Retiers de 15 à 16h, à Janzé de 18h30 à 19h30
Portes ouvertes : mardi 10 et mercredi 11/09 de 10h à 18h – 18 rue Baudrairie à Vitre. Reprise des cours à partir du 16/09. Tarif : 75€ le trimestre, 12 séances d'une heure.
Renseignements : 02 56 53 81 30 ou 06 58 43 99 10

HORAIRE DE LA MAIRIE : tous les matins de 8h30 à 12h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 18h30. Tel. 02 99 47 74 07
Fermée le samedi matin en juillet et août.

AVIS : Réouverture du cabinet de Kinésithérapie à partir du **lundi 3 Septembre** - Consultations sur RDV Uniquement
Mme FERRANTIN 10 Rue du Verger 02 23 31 45 91 / 06 51 27 67 60 (Entrée derrière la maison)

CHANTIER D'INSERTION - « LE PAYS FAIT SON JARDIN »

Recherche 2 ouvriers (e) maraîcher (e) : contrat à durée déterminée d'insertion, salaire 10,03 € brut horaire, lieu Le Theil de Bretagne, 26 H hebdomadaires, pour 6 mois renouvelable.
Contact : Eve Lemarchand, Le Relais pour l'emploi – 6 rue Louis Pasteur—35240 Retiers—02 99 43 60 66
mail : jardin@lerelaispourlemploi.fr

ENQUETE « TRAJECTOIRES ET ORIGINES 2 »

L'Insee, en partenariat avec l'Ined, réalise en 2019-2020 une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France (Trajectoires et Origines 2). Cette enquête est une réédition d'une enquête menée en 2008-2009. Elle vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social...). Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Si vous en faites partie, un enquêteur de l'Insee prendra contact avec vous. Il (ou elle) sera muni (e) d'une carte officielle. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGEE « AEROPORTS DE PARIS »

Qu'est ce que le référendum d'initiative partagée ?
C'est une procédure qui permet à une proposition de loi, présentée par un cinquième des membres du Parlement d'être inscrite à l'ordre du jour des assemblées si elle est soutenue par 10 % des électeurs. Tout citoyen inscrit sur les listes électorales peut soutenir la proposition pendant les 9 mois qui suivent l'ouverture du recueil des soutiens. Si la proposition de loi n'est pas examinée par les 2 assemblées dans les six mois, le Président de la République la soumet au référendum.
Le référendum d'initiative partagée est mis en œuvre pour la 1ère fois à l'occasion du dépôt d'une proposition de loi par 248 parlementaires, visant à affirmer le caractère de service public national d'aéroports de Paris - ADP. C'est le ministère de l'Intérieur qui recueille les signatures. Les soutiens sont recueillis depuis le 13 juin 2019 (délai maximum de 9 mois) sur le site internet dédié : www.referendum.interieur.gouv.fr ou en déposant un soutien dans la mairie la plus peuplée de chaque canton ou volontaire (pour notre secteur : Janzé) soit en utilisant l'ordinateur mis à disposition, soit en complétant le formulaire Cerfa papier. Pour en savoir plus, consultez le site : www.conseil.constitutionnel.fr

SPORT ADAPTE à VITRE - Saison 2019-2020

Du jeudi 3 octobre 2019 au jeudi 25 juin 2020 de 17h15 à 18h pour les 06/11 ans et de 18h à 18h45 pour ados et adultes. Tarif 100 € pour l'année (licence et assurance). Renseignement Jean-Luc Lecué : jl.lecue@gmail.com ou 06 11 55 98 56

COUPON SPORT

Concerne les jeunes nés entre 2004 et 2008, d'une valeur de 20 ou 40 €, pour aider les familles à payer les adhésions aux clubs sportifs d'I et V. Contact jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr ou site internet ille-et-vilaine/coupon-sport35.

Association CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE HEIL

(*) *covoiturage 13h45, place Miescisko Retiers – départ 14h sur site*
Randonnées accessibles à tous. Deux circuits sont proposés pour tenir compte du niveau de chacun, voire, un 3ème circuit lorsque le nombre d'encadrants le permet. En cours d'année, des sorties à la journée sont organisées avec coût préférentiel pour les adhérents. Adhésion annuelle: 15 €/pers.
Samedi 7 : Le Theil de Bretagne : "la Rigaudière" : 10.500 kms ; variante 7 kms.
Samedi 14 : Drouges : " les braconniers, les ruisseaux" : 11.700 kms; variante 7 kms.
Samedi 21 : Nouvoitou : " les deux moulins" : 13 kms ; variantes 11 kms et 7 kms. (*) 13h35
Samedi 28 : Le Petit Fougeray : " le ruisseau de l'étang " : 10 kms ; variante 7 kms. (*) 13h35
Samedi 5 octobre : Argentré du Plessis : " chemin des loups " : 14 kms ; variantes 11 kms et 7 kms. (*) 13h30
Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

Parution le **lundi 26 août 2019**
Pour Infos-Le Theil n° 245 articles à déposer pour le **15/09/2019** à la mairie.
Responsable de publication : Marie-Annick Boué
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat Mairie Tél. 02.99.47.74.07
mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

